



**Assemblée générale**

Distr.  
GÉNÉRALE  
A/CONF.191/BP/4  
5 avril 2001  
FRANÇAIS  
Original : ANGLAIS

Troisième Conférence des Nations Unies  
sur les pays les moins avancés  
Bruxelles, 14 mai 2001

**RÉSULTATS DE LA RÉUNION DE HAUT NIVEAU SUR LE TOURISME  
ET LE DÉVELOPPEMENT DANS LES PAYS LES MOINS AVANCÉS**

**Grande-Canarie (Espagne), 26-29 mars 2001**

**TABLE DES MATIÈRES**

<u>Chapitre</u>	<u>Page</u>
I. Déclaration des îles Canaries sur le tourisme dans les pays les moins avancés .....	2
II. Plan d'action des îles Canaries pour le développement du tourisme dans les pays les moins avancés.....	6

## I. DÉCLARATION DES ÎLES CANARIES SUR LE TOURISME DANS LES PAYS LES MOINS AVANCÉS

### **Le tourisme durable, moteur du développement dans les PMA**

Nous, ministres et chefs de délégation réunis à Grande-Canarie (Espagne) du 26 au 29 mars 2001, à l'occasion de la Réunion de haut niveau sur le tourisme dans les pays les moins avancés (PMA) organisée dans le cadre de la préparation de la troisième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés,

*Conscients* de la gravité de la situation socioéconomique des PMA, dont beaucoup sont de plus en plus marginalisés par rapport à l'économie mondiale;

*Gardant à l'esprit* les possibilités économiques précieuses que le tourisme international a déjà représentées pour plusieurs PMA; l'effet catalyseur que les activités touristiques peuvent avoir sur le processus du développement; et la contribution que le tourisme peut apporter au dialogue entre les peuples et à la paix dans le monde;

*Convaincus* que, dans la grande majorité des PMA, le développement du tourisme peut ouvrir la voie à une participation plus importante à l'économie mondiale, contribuer à réduire la pauvreté et permettre des progrès socioéconomiques pour l'ensemble de la population;

*Notant* :

a) Les avantages comparatifs appréciables existant dans la plupart des PMA s'agissant du développement du tourisme, et la relative méconnaissance de ces avantages parmi les décideurs de nombreux PMA et dans la communauté internationale;

b) La gravité des handicaps dont souffrent de nombreux PMA dans les efforts qu'ils déploient pour développer le tourisme, étant donné, surtout, les carences de leurs économies nationales en matière d'infrastructures matérielles, de communications et de ressources humaines qualifiées dans les domaines requis;

c) L'absence, dans les deux précédents Programmes d'action en faveur des PMA (1981, 1990) d'une référence circonstanciée à l'importance du tourisme comme moteur potentiel du développement économique dans les PMA, et l'insuffisante reconnaissance de cette importance dans le projet de Programme d'action en faveur des PMA qui doit être examiné par la troisième Conférence;

*Saisissant* l'occasion unique que constitue la troisième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés pour appeler l'attention de la communauté internationale sur les effets bénéfiques du tourisme pour le développement des PMA, et l'appui extérieur dont ces pays ont besoin pour soutenir leurs efforts en faveur du tourisme;

*Conscients*, toutefois, de la diversité des situations entre PMA, du point de vue des caractéristiques géographiques et de la dotation en ressources naturelles, qui se traduit par une combinaison d'avantages et de désavantages économiques, et rend donc nécessaire une approche différenciée à l'égard du développement du tourisme dans chacun de ces pays;

1. *Soumettons* à la troisième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés un Plan d'action visant à soutenir le développement du tourisme dans les PMA, à partir des quatre domaines d'action suivants :

- a) Renforcement des capacités des gouvernements des PMA requises pour permettre le développement d'un tourisme durable et compétitif;
- b) Développement des capacités entrepreneuriales et des compétences de gestion requises pour améliorer la compétitivité des produits et services touristiques;
- c) Renforcement des synergies entre les politiques du transport et du tourisme, notamment dans le domaine du transport aérien;
- d) Renforcement des capacités nationales requises pour utiliser les éléments pertinents du cadre commercial multilatéral;

2. *Engageons* la communauté internationale à considérer favorablement les quatre domaines de coopération qui constituent le Plan d'action des îles Canaries pour le développement du tourisme dans les PMA, et à répondre favorablement aussi aux projets nationaux ou régionaux qui pourraient en outre être présentés à la communauté des donateurs, par les PMA ou par les organisations régionales ou internationales compétentes, en réponse aux problèmes dont l'existence est reconnue dans le Plan d'action;

3. *Demandons* au Comité préparatoire intergouvernemental de la troisième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés, à sa troisième session (New York, 2-6 avril 2001), d'insérer dans le projet de Programme d'action en faveur des pays les moins avancés pour la décennie 2001-2010 la section ci-après, dans le cadre de l'engagement 4 :

"Tourisme durable

*Le tourisme international est l'un des rares secteurs économiques au moyen desquels les PMA aient réussi à accroître leur participation à l'économie mondiale. Il peut être un moteur au service de la création d'emplois, du recul de la pauvreté, de la réduction des inégalités entre les sexes et de la protection des patrimoines naturel et culturel. Il contribue à atténuer l'instabilité et la vulnérabilité économiques. Cela tient principalement au fait qu'il existe, dans la plupart des PMA, d'appréciables avantages comparatifs qui invitent à une spécialisation touristique viable. Pourtant, dans de nombreux PMA, le tourisme ne figure pas parmi les secteurs prioritaires du développement socioéconomique.*

Action des PMA :

- a) *Promouvoir un environnement favorable au tourisme, fondé sur la paix, la stabilité et la sécurité;*
- b) *Faire du tourisme un secteur prioritaire dans les politiques nationales de développement, et permettre aux autorités nationales chargées du tourisme de participer effectivement à la prise de décisions;*

- c) *Déterminer la spécialisation touristique la plus souhaitable afin de guider les investisseurs potentiels dans leurs décisions;*
- d) *Promouvoir l'investissement national et étranger dans le secteur du tourisme et les secteurs connexes;*
- e) *Prendre des mesures pour faciliter l'accès et la participation des entreprises touristiques locales aux réseaux mondiaux d'information et de distribution;*
- f) *Formuler des stratégies propres à établir la liaison la plus avantageuse entre transport aérien et tourisme;*
- g) *Utiliser le cadre commercial multilatéral pour traduire les objectifs de développement du tourisme en mesures de politique commerciale dans le cadre de l'Accord général sur le commerce des services de l'Organisation mondiale du commerce.*

Action des partenaires de développement :

- a) *Renforcer les mesures propres à encourager l'investissement dans le secteur du tourisme et le développement des entreprises dans l'économie touristique au sens large, en particulier en facilitant l'accès aux moyens de financement et en favorisant la mise en valeur des ressources humaines;*
- b) *Fournir une assistance visant à accroître l'efficacité économique, la compétitivité et la viabilité des activités touristiques, en particulier grâce à l'accès et à la participation aux systèmes mondiaux de distribution, et à l'utilisation de technologies appropriées;*
- c) *Aider à la formulation et à la mise en œuvre de politiques et de stratégies visant à promouvoir la synergie entre transport et tourisme, s'agissant tout particulièrement du transport aérien;*
- d) *Fournir une assistance financière et technique au renforcement des capacités nationales requises pour participer effectivement aux éléments pertinents du cadre commercial multilatéral, ainsi qu'aux négociations les concernant."*

4. Chargeons le Président de la Réunion de haut niveau et le chef de la délégation espagnole de présenter les résultats de la présente réunion à la troisième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés, dans le cadre de la session thématique qui sera consacrée au commerce international des biens et services;

5. Demandons à la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement et à l'Organisation mondiale du tourisme de faciliter et de soutenir l'acceptation, par la communauté internationale des donateurs, du Plan d'action des îles Canaries pour le développement du tourisme dans les pays les moins avancés;

6. *Remercions sincèrement* le Gouvernement espagnol, en particulier l'Agence espagnole pour la coopération internationale (AECI), de l'appui financier, organisationnel et technique accordé à la Réunion, ainsi que les autorités régionales des îles Canaries, en particulier le Conseil du transport et du tourisme, qui ont accueilli la Réunion et, par leur chaleureuse hospitalité, en ont facilité le bon déroulement.

Grande-Canarie, 29 mars 2001

## II. PLAN D'ACTION DES ÎLES CANARIES POUR LE DÉVELOPPEMENT DU TOURISME DANS LES PAYS LES MOINS AVANCÉS

### Premier domaine d'action

#### Renforcement des capacités des gouvernements des PMA requises pour permettre le développement d'un tourisme durable et compétitif

#### Dossier de propositions de projet

QUESTIONS À EXAMINER	ACTIVITÉS
Appui à la mise en œuvre de plans directeurs pour le développement d'un tourisme durable dans les PMA.	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Définition de stratégies nationales de tourisme durable dans les PMA.</li> <li>2. Mobilisation de capitaux étrangers aux fins d'investissement.</li> <li>3. Mise en place de garanties des fonds investis.</li> <li>4. Développement et entretien de l'infrastructure touristique.</li> <li>5. Gestion du territoire, des beautés naturelles, du patrimoine culturel, de l'environnement et de la diversité biologique.</li> <li>6. Mise en œuvre de programmes de perfectionnement des compétences à tous les niveaux et dans toutes les branches du secteur du tourisme.</li> <li>7. Mise en place d'un cadre réglementaire pour le tourisme.</li> <li>8. Mise en place d'un cadre directif pour le tourisme, prévoyant des incitations et d'autres mécanismes d'appui pour promouvoir l'investissement national et étranger.</li> <li>9. Intégration des communautés locales.</li> <li>10. Préservation des systèmes naturels (terrestre et marin) et gestion durable des ressources naturelles et des émissions (eau, énergie, approvisionnement alimentaire, etc.).</li> <li>11. Promotion, parmi les visiteurs et investisseurs potentiels, d'une image nationale appropriée pour les destinations touristiques des PMA.</li> <li>12. Gestion des répercussions de la crise.</li> <li>13. Création et exploitation d'un compte spécial consacré au tourisme, afin de gérer les "fuites".</li> </ol>

<b>QUESTIONS À EXAMINER</b>	<b>ACTIVITÉS</b>
Appui aux professions du tourisme dans les PMA, pour renforcer la compétitivité du secteur, sa rentabilité, les progrès technologiques réalisés et les niveaux de qualification.	<ol style="list-style-type: none"> <li>14. Renforcement des liaisons entre le tourisme et d'autres secteurs, comme l'agriculture et l'industrie manufacturière, afin de réduire progressivement les "fuites".</li> <li>15. Mise en place de systèmes d'information et d'un réseau d'information entre PMA.</li> <li>16. Mise en place d'un observatoire du tourisme pour les PMA, afin de suivre les progrès et les retombées du tourisme dans l'ensemble du développement durable de chaque pays.</li> </ol>
Appui aux destinations touristiques situées dans les PMA et aux professionnels du tourisme, pour favoriser l'offre de produits touristiques de qualité, le respect de normes et la mise en place d'assurances.	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Plan d'action visant à intégrer les professionnels du tourisme dans le marché à des conditions compétitives.</li> <li>2. Réduction des coûts de transaction.</li> <li>3. Mise en œuvre de programmes spéciaux pour soutenir les très petites, petites et moyennes entreprises du secteur du tourisme des PMA.</li> <li>4. Création de centres de formation pour les professionnels du tourisme.</li> </ol>
	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Élaboration de directives et de manuels applicables, à l'échelon national, concernant le respect de critères de qualité dans le développement du tourisme - par destination, activité, produit et service.</li> <li>2. Définition, élaboration et mise en place de niveaux de qualité pour les produits touristiques des PMA.</li> <li>3. Mise en place de programmes de formation visant à renforcer, chez les responsables et les professionnels du tourisme, l'aptitude à envisager le développement du tourisme du point de vue de la qualité, compte tenu des capacités nécessaires à l'évaluation et à la communication avec les organismes de contrôle de la qualité.</li> </ol>

## Deuxième domaine d'action

### Développement des capacités entrepreneuriales et des compétences de gestion requises pour améliorer la compétitivité des produits et services touristiques

#### Dossier de propositions de projet

QUESTIONS À EXAMINER	ACTIVITÉS
Définition insuffisante de la spécialisation par produit la plus souhaitable, compte tenu de l'évolution des avantages comparatifs et de la position compétitive des PMA sur le marché mondial du tourisme.	1. Définition de la spécialisation par produit la plus souhaitable, compte tenu des atouts d'un pays : analyse de l'évolution des avantages comparatifs et de la position compétitive dans une perspective régionale et internationale.
Insuffisance des investissements dans le secteur du tourisme.	1. Appui à la formulation et à la mise en œuvre de politiques nationales visant à encourager l'investissement étranger dans le tourisme (incitations, promotion à l'étranger, etc.), en fonction des constatations auxquelles auront abouti les recherches sur la spécialisation par produit la plus souhaitable. 2. Appui à la formulation et à la mise en œuvre de politiques nationales visant à encourager l'investissement national dans le secteur du tourisme (formation et aide à l'analyse et à l'élaboration de projets).
Insuffisance de l'esprit d'entreprise dans les secteurs qui doivent fournir des biens et services indispensables au secteur du tourisme.	Appui à la formulation de politiques visant à encourager le développement des entreprises dans les secteurs le plus directement liés au secteur du tourisme (production alimentaire, transports routiers, par exemple).
Difficulté d'obtenir des fonds en faveur de projets de tourisme locaux.	1. Élaboration d'une proposition visant à créer un fonds international (ou plusieurs fonds régionaux) de capitaux-risque en faveur de projets touristiques dans les PMA. 2. Formulation et mise en œuvre d'options pour l'octroi de facilités de crédit en faveur de projets touristiques dans les banques commerciales, les banques de développement ou les organismes accordant des microcrédits.



<b>QUESTIONS À EXAMINER</b>	<b>ACTIVITÉS</b>
Connaissance ou compréhension insuffisante des avantages à attendre du développement du tourisme.	Mise au point d'outils pratiques propres à sensibiliser les groupes cibles aux avantages à attendre du tourisme pour le développement national : <ul style="list-style-type: none"><li>• Publications</li><li>• Opérations de sensibilisation (y compris dans les écoles).</li></ul>

### Troisième domaine d'action

#### Renforcement des synergies entre les politiques du transport et du tourisme, notamment dans le domaine du transport aérien

#### Dossier de propositions de projet

QUESTIONS À EXAMINER	ACTIVITÉS
Accès aux PMA par voie aérienne.	Stratégie permettant d'assurer la cohérence entre politiques du transport aérien et du tourisme.
Liaisons bénéfiques entre les services de transport aérien et le tourisme.	<ol style="list-style-type: none"><li>1. Plaques tournantes régionales et sous-régionales, au regard des liaisons entre transport aérien et tourisme dans les PMA.</li><li>2. Appui à des politiques de "ciel ouvert" entre PMA et dans le cadre d'accords régionaux.</li></ol>
Sûreté et sécurité des transports aériens.	<ol style="list-style-type: none"><li>1. Évaluation des besoins en équipements et mobilisation des ressources financières nécessaires.</li><li>2. Évaluation des besoins de formation.</li><li>3. Création pour les PMA de centres régionaux assurant une formation axée sur la sûreté et la sécurité des transports aériens.</li></ol>
Accès aux systèmes informatisés de réservation et aux réseaux mondiaux de distribution.	<ol style="list-style-type: none"><li>1. Évaluation des difficultés et des obstacles auxquels se heurtent les PMA pour accéder aux systèmes informatisés de réservation et aux réseaux mondiaux de distribution.</li><li>2. Meilleure utilisation des équipements des réseaux mondiaux de distribution et formation adéquate des voyageurs des PMA.</li></ol>

### Quatrième domaine d'action

#### Renforcement des capacités nationales requises pour négocier et utiliser les éléments pertinents du cadre commercial multilatéral et les programmes d'intégration et de coopération

#### Dossier de propositions de projet

QUESTIONS À EXAMINER	ACTIVITÉS
<p>Faire mieux connaître aux différents acteurs intervenant dans le tourisme l'OMC et l'Accord général sur le commerce des services (AGCS), ainsi que d'autres accords commerciaux internationaux pertinents et la manière dont les services touristiques y sont traités.</p>	<p>Ateliers nationaux et régionaux.</p> <p>Formation de formateurs dans le secteur du tourisme et appui à ces formateurs grâce à des programmes d'enseignement organisés dans le pays intéressé et portant sur les relations entre l'AGCS et le tourisme.</p> <p>Mise au point d'un programme d'étude portant sur les accords commerciaux multilatéraux et organisation de l'enseignement correspondant dans des instituts de formation au tourisme nationaux et régionaux.</p> <p>Fourniture par la CNUCED, l'Organisation mondiale du commerce et l'Organisation mondiale du tourisme d'avis axés sur la sensibilisation.</p>
<p>Échange, entre représentants du secteur du tourisme, de données d'expérience portant sur l'utilisation de l'AGCS et d'autres accords commerciaux internationaux touchant les services touristiques.</p>	<p>Documents faisant état de données d'expérience nationales.</p> <p>Ateliers régionaux et interrégionaux.</p>
<p>Renforcement, par des travaux analytiques et techniques, de l'aptitude des acteurs intervenant dans le tourisme à définir leurs intérêts et à les traduire en objectifs lors de négociations commerciales.</p>	<p>Documents techniques traitant d'objectifs de négociation.</p> <p>Ateliers nationaux portant sur les objectifs de négociations commerciales.</p> <p>Ateliers nationaux, régionaux et/ou interrégionaux sur le stade atteint par les négociations relatives à l'AGCS.</p>

QUESTIONS À EXAMINER	ACTIVITÉS
Renforcement du lien entre acteurs intervenant dans le tourisme, d'une part, et négociateurs commerciaux et fonctionnaires nationaux, d'autre part, en ce qui concerne les négociations relatives à l'AGCS, et l'utilisation de cet Accord s'agissant du tourisme.	Ateliers nationaux et régionaux faisant intervenir des représentants du secteur du tourisme et des négociateurs commerciaux basés à Genève.  Organisation de voyages de sensibilisation pour permettre à des représentants du secteur du tourisme de se rendre à Genève et de participer aux négociations relatives à l'AGCS et aux services de tourisme.
Aide aux PMA dont l'adhésion à l'OMC est en cours en vue de l'élaboration d'engagements relatifs aux services touristiques qui aillent dans le sens de leurs objectifs de développement.	Documents analytiques sur les services touristiques.  Ateliers nationaux.  Avis de la CNUCED, de l'Organisation mondiale du commerce et de l'Organisation mondiale du tourisme.
Intégration des politiques et plans relatifs au tourisme dans les politiques et plans de développement nationaux, ainsi que dans les objectifs et les mécanismes nationaux de négociation commerciale.	Analyses de politiques.  Ateliers nationaux.  Politiques, plans et législations nationaux dans le domaine du tourisme.
Facilitation de la circulation des professionnels du tourisme parmi les PMA.	Étude des répercussions de la libéralisation de la circulation des professionnels du tourisme parmi les PMA.  Élaboration d'accords régionaux.
Facilitation des mouvements de touristes dans le cadre d'accords régionaux et de programmes de coopération.	Étude comparative et recommandations concernant les conditions qui seraient le plus propres à faciliter les flux touristiques, notamment la délivrance de visas.
Mesures visant à promouvoir des normes éthiques dans les destinations touristiques des PMA.	Élaborer une annexe visant à mettre en œuvre dans les PMA le Code mondial d'éthique du tourisme de l'OMC.  Échange entre PMA de données d'expérience sur la mise en œuvre du Code mondial d'éthique du tourisme.
Promotion du tourisme tirant parti d'accords régionaux.	Programme d'action en vue d'une promotion commune de destinations touristiques des PMA (foires internationales, sites Web, Internet).